

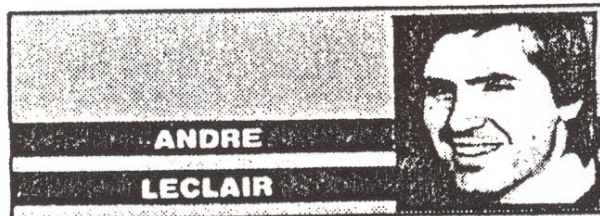
Le bassin Louise : un site contaminé ?

1. Nul ne peut se prononcer tant que l'on ne connaît ni la nature ni l'ampleur de la contamination.
2. L'épouvantail de la contamination a été largement agité il y a quelques années dans le cadre de la Commission sur la Saint-Charles et s'est avéré...un épouvantail. Ceci n'a pas empêché le projet de régénération de la rivière – porté à l'époque par le Mouvement Rivière Vivante – de progresser et n'a pas eu d'impact majeur sur les coûts de réhabilitation. De plus, le Gouvernement a contribué à financer les travaux (caractérisation et décontamination) par le biais du programme Revi-Sols.
3. Toute contamination sera soit excavée et traitée hors site, soit gérée sur place. On n'en est plus comme au début des années 1980, quand on ne savait trop comment aborder ce problème. Aujourd'hui, on possède tous les outils nécessaires pour le gérer. Ça se fait naturellement dans le cas de nombreux projets urbains. Il ne s'agit que d'une composante additionnelle des projets dont il faut tenir compte. Les projets ne s'arrêtent plus pour cette raison.
4. Dans le cas de la contamination des terrains fédéraux, Ottawa a mis en place un programme qui rend obligatoire la caractérisation et la réhabilitation des terrains appartenant à des entités fédérales. Il y a plusieurs milliards de disponibles de ce côté. Le budget fédéral de 2004 prévoit à long terme 3,5 milliards de dollars au titre de l'assainissement des sites fédéraux. Il serait malavisé pour le fédéral, dans ce contexte, de refuser de refuser de décontaminer un site en plein coeur de Québec.
- 5) Au début des années '80, Ottawa a ré-excavé le bassin Louise et utilisé ce matériel de remplissage pour combler les nouveaux quais de la Pointe-à-Carcy. C'est pourquoi le fond même du plan d'eau est aujourd'hui peu contaminé. Voir : [http://www.gensdebaignade.org/Sediments bassin Louise.doc](http://www.gensdebaignade.org/Sediments_bassin_Louise.doc)



Information transmise à la Ville de Québec le 21 avril 2009.

Date de l'article :
début des années
1980.



Le bassin Louise s'agrandit, de nouveaux quais empruntent au fleuve des milliers de pieds carrés, de vieux immeubles s'apprentent à renaitre. Parti de plans et de maquettes, le projet du Vieux-Port avance plus rapidement qu'on ne pouvait l'espérer.

"Il y a du chemin de parcouru depuis le début des travaux", affirmait, hier, un porte-parole de la Société du Vieux-Port, pour qualifier l'avance du projet de 72 millions, qui redonnera aux Québécois, d'ici 1984, la fenêtre sur le fleuve qu'ils attendaient depuis des générations.

Dans l'étendue intérieure du bassin Louise, des pelles mécaniques se sont attaquées au fond boueux, contre la jetée qui barre l'entrée de la rivière Saint-Charles. "On veut redonner au bassin intérieur son profil d'il y a une quinzaine d'années", expliquait ce responsable. C'est au remplissage de la digue de béton des nouveaux quais près de la rue Dalhousie, dans cet immeuble vide emprunté au fleuve Saint-Laurent, qu'est déversé actuellement le trop plein du bassin Louise.

D'ici la fin d'octobre, si tout va bien, cette étape importante des travaux sera complétée de sorte que les aménagements du site pourront être réalisés à temps, espèrent les responsables, pour accueillir, dès l'été prochain, les visiteurs et les bateaux de croisière. Une fois nivelés et "travaillés", les nouveaux quais, portant les numéros 22 et 23, feront place à une gigan-

tesque promenade de 12 mètres de large, qui s'étendra de la Pointe à Quercy, à l'entrée du bassin Louise, jusqu'aux abords du débarcadère du Louis Jolliet. Sur cette nouvelle terrasse à fleur d'eau, les promeneurs trouveront, sur leur chemin, un théâtre, des boutiques, un café-terrasse, un restaurant, des ateliers d'artisanat, un ensemble de commerces qui logeront dans les vieux hangars pittoresques qui auront été réaménagés. Ainsi, Québec connaîtra sans doute, dès l'an prochain, cette renaissance de son vieux quartier portuaire, comme cela s'est fait déjà dans plusieurs villes canadiennes et américaines, dont Boston notamment.

L'Agora

Au cours de l'hiver, les architectes et ingénieurs se pencheront aussi sur les plans définitifs de l'Agora, cet amphithéâtre à gradins de 20,000 places, qui sera construit près de la pointe à Quercy, à l'entrée du bassin Louise. Cette construction à la "grecque" servira aux manifestations culturelles d'été, et sera sans doute inaugurée à l'été 1984, lors des événements grandioses qui marqueront le 450ème anniversaire de la venue de Jacques Cartier en Amérique.